

EMEA Lignes Financières – Responsabilité des Dirigeants - Entreprises commerciales



Nos points forts

Nos offres de produits

- Qu'il s'agisse d'une petite entreprise ou d'une entreprise internationale, aucun risque n'est trop simple ou trop complexe pour qu'AIG ne puisse l'assurer en risques financiers.
- AIG propose une gamme complète de produits en Lignes Financières pour les institutions commerciales, tels que la responsabilité des dirigeants, la RC Professionnelle, la Fraude, le Cyber, la responsabilité Employeur, la RC Protection Sociale Complémentaire et l'assurance Enlèvement-Extorsion permettant aux clients de s'adresser à un seul assureur pour répondre à tous leurs besoins d'assurance.
- En lignes financières, AIG a un large appétit, en première ligne ou en excess, avec la possibilité d'engager des capacités significatives.
- Nous proposons une multitude de solutions d'assurance en fonction des besoins du client : produits pré-tarifés, des textes de garantie standards ou sur-mesure, des services de captives et des programmes internationaux.

Expertise locale et renommée mondiale

- AIG fournit depuis longtemps des solutions d'assurance dans la région EMEA, avec plus de 3 000 collaborateurs et des capacités de souscription en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.
- En lignes financières, AIG compte plus de 700 souscripteurs dans 24 pays de la région EMEA. Avec une équipe régionale en charge du développement produits, l'équipe en lignes financières se distingue comme l'une des équipes de souscription les plus expérimentées et les plus compétentes de la région.
- Une équipe de plus de 100 responsables clients et courtiers dans toute la région EMEA travaille aux côtés des souscripteurs pour garantir une réactivité et une expérience transparente pour les clients et les courtiers.

Multinational

- Nous avons des décennies d'expérience dans la mise en place de programmes internationaux pour nos clients au travers de notre réseau mondial.
- L'équipe multinational "One AIG" comprend plus de 500 experts dans les domaines de la souscription, du droit, des opérations et des sinistres.
- Des chargés de clientèle multinationaux dédiés aux clients permettent une exécution cohérente de solutions sur-mesure, protégeant les clients au-delà des frontières grâce à une couverture locale dans plus de 215 territoires.
- Nous avons des décennies d'expérience dans la fourniture de solutions de fronting pour les captives internationales avec plus de 500 millions de dollars de primes versées aux captives de nos clients dans la région EMEA chaque année.
- Des outils et des services sur-mesure fournissent à nos clients et aux risk-managers des points de conformité avant la souscription, des analyses territoriales, ainsi qu'un accès en temps réel au résumé du portefeuille, au statut des polices et des primes et aux informations sur les sinistres pour les contrats en cours.

L'expertise sinistres d'AIG

- L'équipe de gestion des sinistres en lignes financières d'AIG gère des milliers de nouveaux sinistres chaque année dans le monde entier.
- Avec l'une des plus grandes équipes de gestion des sinistres dédiées aux risques financiers du marché, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients dans les environnements juridiques les plus complexes et les plus imprévisibles ainsi que dans les situations d'exposition internationale. Quelle que soit la situation, nous l'avons déjà rencontrée et nous connaissons les meilleurs processus à suivre et les meilleures mesures à prendre.



Faits & Chiffres

Informations minimales requises

- Derniers états financiers annuels consolidés (suffisants pour les indications non contraignantes)
- Formulaire de proposition dûment complétés

Capacités et Primes

- 15 millions € pour la responsabilité des dirigeants et la responsabilité employeur
- 2.5 millions € pour la Fraude
- Pas de prime minimale exigée



Les préférences de souscription



Programmes Internationaux



Entreprises privées



PME avec la mise en place de facilités



Risques importants et complexes nécessitant une expertise spécialisée

Comme les introductions en bourse non US (avec capacité dédiée), solutions captivées

		Responsabilité des Dirigeants	Responsabilité Employeur		Protection Sociale Complémentaire	Fraude
		Normalement jusqu'à 15 millions €,	Employés US Normalement jusqu'à 10 millions €	Employés non-US Normalement jusqu'à 15 millions €	Normalement jusqu'à 15 millions €, mais moins pour les plans US	Normalement jusqu'à 2.5 millions €
Titulaire de la police	Coté en bourse aux États-Unis	●	●	●	-	●
	Grandes entreprises > 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires	●	●	●	●	●
Soins de santé	Pharmaceutique	●	●	●	●	●
	Biotechnologie	●	●	●	●	●
Automobile	Fabrication & Composants	●	●	●	●	●
Service aux consommateurs	Hôtels et restaurants	●	●	●	●	●
	Casinos et jeux	●	●	●	●	●
	Éducation	●	●	●	●	●
Energie	Pétrole et gaz	●	●	●	●	●
	Services publics	●	●	●	●	●
Matières premières	Produits chimiques	●	●	●	●	●
	Industrie minière	●	●	●	●	●
	Papiers et forêts	●	●	●	●	●
	Construction	●	●	●	●	●
Transport	Aviation	●	●	●	●	●
	Marine	●	●	●	●	●
	Route et Chemin de fer	●	●	●	●	●
Commerce de détail	Distribution	●	●	●	●	●
	Autres activités de détail	●	●	●	●	●
Communications	Informatique	●	●	●	●	●
	Télécommunications	●	●	●	●	●
	Médias et divertissements	●	●	●	●	●
Immobilier	Commercial	●	●	●	●	●
	Résidentiel	●	●	●	●	●

● Appétit fort
 ● Appétit avec quelques restrictions (ex : limite max)
 ● Appétit faible
 ● Très faible appétit, doit être envisagé au cas par cas

Responsable souscription Institutions Commerciales Département Risques Financiers

Jonathan Hasson

jonathan.hasson@aig.com

Directeur Commercial France, Belgique, Luxembourg François Villatte

francois.villatte@aig.com

Copyright © 2024 American International Group, Inc. Tous droits réservés.

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions des contrats d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.